

2/09/05

## **La mutation du Capitalisme, la place de l'Europe et le Modèle Social Européen.**

Note de travail en vue de la rencontre de Septembre 2005 et du Conseil Européen informel sur le Modèle Social Européen.

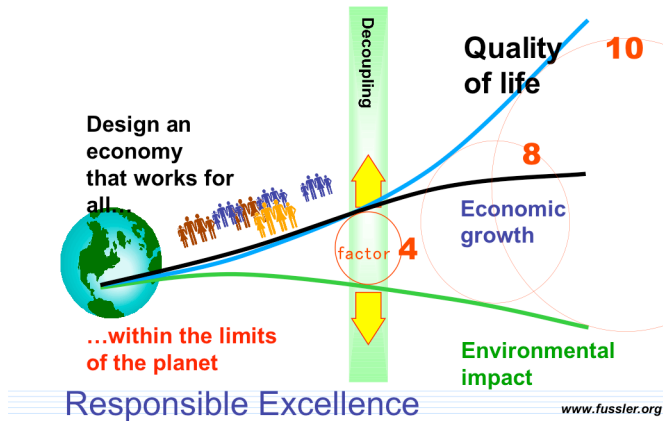
Par Raymond Van Ermen

Forum Permanent de la Société Civile. Atelier *Le Modèle Social Européen*.

La mutation du Capitalisme, la place de l'Europe et le Modèle Social Européen sont trois questions étroitement liées.

1. Une nouvelle mutation du capitalisme est engagée. "Après les centaines d'années de lente évolution, les courbes partent pratiquement à la verticale" écrit J.F. Rischard (Banque Mondiale) (1). Ce phénomène (annoncé déjà depuis trente ans comme devant être attendu au début du XXIème siècle) se marque en raison de l'augmentation rapide de la population mondiale et la raréfaction des ressources naturelles qui font monter les prix des matières premières, entre autres le pétrole. D'autre part, les gros bataillons de populations-clients solvables vont se déplacer des consommateurs des pays anglo-saxons surendettés (US,GB,) et autres pays suréquipés vers les nouveaux pôles de la demande (Europe centrale et de l'Est mais surtout Asie). A cela s'ajoute la montée en puissance de l'économie de la gratuité, l'impact de internet, la chute de la confiance dans les chefs d'entreprise, la montée des risques de réputation, le rôle nouveau joué par les 'intermédiaires' comme les agences de notation etc. Autant de raisons pour dire que le capitalisme est entré dans une nouvelle phase de mue.
2. Pour sortir par le haut (une nouvelle phase de développement ) plutôt que par le bas (la guerre des ressources) les technologies, produits et services "efficaces" (bon pour la santé et bon pour l'environnement) seront indispensables. C'est ce que l'on regroupe sous le concept de 'société du bien-être', amélioration de la qualité de la vie pour tous (dans les pays développés et en développement) avec cependant de nouveaux usages, de nouveaux modes de consommation. (P.S. Ceci ne concerne pas le 'bonheur' qui relève de la sphère privée.)

## Eco-efficiency – decoupling strategies



3. De même - pour éviter la guerre des ressources - de nouveaux mécanismes de négociation d'accords multilatéraux et associant entreprises et société civile seront nécessaires. C'est là que l'Europe a – mais peut être pour quelques années seulement – des atouts qui permettront au vieux continent de continuer à jouer un rôle majeur face à une dominance américano-chinoise. Ces atouts sont apparus sur la scène internationale avec les accords de Kyoto et la façon par laquelle les pouvoirs publics, les entreprises, la société civile européenne interagissent : forte pression sociétale, mécanisme multilatéral de négociation inter-gouvernementale, action des régions et villes, marché de permis de polluer (d'ailleurs importé des USA), changement des politiques d'achat.
4. Mais les défis évoqués ci-dessus, se trouvent aggravés par les nouveaux défis que sont d'une part le vieillissement de la population qui 'bouscule les modèles sociaux, creuse des dettes énormes, annonce les conflits intergénérationnels' (2) et pose la question des mouvements migratoires et, d'autre part 'la construction d'une nouvelle division internationale, avec des flux immenses de délocalisation dont n'avons vu que le tout début' (2)
5. Toutes ces questions demandent des arbitrages difficiles auxquels l'Europe ne sait pas encore faire complètement face (changement de la politique fiscale par exemple). Les mécanismes en place ne sont pas encore les bons soit parce que les institutions ne sont pas adéquates (absence de mécanisme de négociation tri-partite), soit parce que les règles de vote ne sont pas adaptées (vote à l'unanimité). Le projet de traité constitutionnel, dans l'état connu actuellement, ne répond pas à ces enjeux.

6. C'est pourquoi il faut une Convention III pour traiter des mécanismes de solidarité et de partenariat comme de démocratie participative et de nouveaux mécanismes de négociation que ce soit pour intégrer les avancées qui seraient engrangées dans la Constitution, version II, ou que ce soit pour faire progresser l'Europe après la mise en oeuvre intégrale ou partielle du Traité constitutionnel actuel.
7. L'innovation ne dépend pas seulement de la recherche. L'innovation est aussi le produit de nouveaux mécanismes multi-acteurs de débat et d'accord. Il faut reprendre le concept *d'innovation par accord* du Conseil Européen de Feira et l'étendre. La réflexion sur les nouveaux mécanismes de négociation comme générateur d'innovation et de consensus (deux objectifs clés pour progresser) devrait inclure une réflexion sur les nouvelles missions du Comité Economique et Social au plan européen et national ainsi que du Comité des Régions et des associations nationales de villes, comme lieu de négociation entre pouvoirs publics, entreprises et société civile et relais pour une mise en oeuvre décentralisée des accords. Ainsi reprendrait-on la vision de Robert Schuman et le chantier laisser ouvert en la matière.
8. Mais il y a urgence et tout changement institutionnel est par définition lent. C'est pourquoi, sans attendre, immédiatement, la société civile et en premier lieu les grands mouvements sociaux – avec à leur tête les syndicats – doivent utiliser 'leur second droit de vote, le vote monétaire', arme indispensable dans une économie globalisée pour qui veut faire valoir sa vision des droits de la personne humaine, du commerce équitable, de la protection de l'environnement et de la santé. Ce droit de vote doit s'exercer en termes d'investissements et d'achats. Les Fonds de pension, les politiques d'achat des magasins de grande surface, les services offerts par les banques, là est le ventre mou du capitalisme, là doit être portée l'action par les citoyennes et citoyens responsables. Alors oui, enfin, les élites, les puissants, commenceront à la respecter. Alors oui, aussi, les citoyens auront mis leurs actes en cohérence avec leurs bonnes intentions trop souvent non suivies d'effet.
9. Si les citoyens par leurs achats et leurs investissements venaient à 'changer les règles du jeu', de manipulés par la publicité devenus ceux qui dictent les nouvelles règles, le modèle social européen en sortirait extraordinairement renforcé parce que, en raison des règles de fonctionnement des chaînes de valeur et des cahiers des charges que les clients (grandes surfaces, multinationales, gouvernements / acheteurs) imposent à leurs fournisseurs, l'Europe peut faire valoir – au plan mondial – sa vision des normes sociales et environnementales nécessaires pour avoir accès à son marché de 480 millions de consommateurs. C'est pourquoi les orientations de la DG Commerce sous Mandelson doivent changer. C'est pourquoi les pensionnés, les travailleurs, les organisations religieuses, les mouvements de jeunes doivent réclamer '*les Etats Généraux des 'Fonds de Pension, Banques et Chaînes de Grande Distribution et le modèle social européen'*'. Il

2/09/05

faut leur réclamer des comptes et , si les réponses ne sont pas satisfaisantes, changer de banque, changer de magasin. Là sont des nouveaux leviers de protection du modèle social européen.

10. La société civile ne peut pas se limiter à un 'y a qu'à' Devant la crise du politique comme celle des entreprises, ni l'un ni l'autre n'ayant plus la confiance de beaucoup de gens, il faut que les peuples se mettent debout. Inutile de couper des têtes ! Avec un double droit de vote nous pouvons faire à nouveau progresser le modèle social européen.

(1) Jean-François Rischard. 20 défis pour la planète, 20 ans pour y faire face. Actes Sud

(2) Eric Le Boucher. Le Monde 4 Juillet 2005.